



Pratiques citoyennes des lycéens

publié le 19/12/2007

Descriptif :

Une étude du Ministère de l'Education nationale

Sommaire :

- Pratiques citoyennes des lycéens dans et hors de l'établissement

● Pratiques citoyennes des lycéens dans et hors de l'établissement

Les dossiers évaluations et statistiques - D.E.P.P. - N°184 mai 2007

À l'automne 2004, cinq lycéens de terminale sur six se déclarent concernés par au moins une activité péri ou extra-scolaire de type associatif ou assimilé. Leur participation à des activités péri-scolaires distingue surtout le foyer socio-éducatif ou la maison des lycéens puis l'association sportive de l'établissement. Leur participation à des activités extra-scolaires fait ressortir les pratiques sportives puis artistiques. L'univers extra-scolaire attire une proportion plus grande de lycéens, du fait de l'abondance et de la diversité de son offre ; la prise de responsabilité par les élèves y est d'ailleurs aussi plus répandue. Bien qu'une information soit dispensée sur les diverses fonctions de délégués proposées aux élèves dans de très nombreux lycées, on n'évite pas une certaine méconnaissance de leurs instances représentatives. Il faut souligner qu'en classe terminale, le poids des contraintes scolaires freine la participation des élèves à des activités collectivement organisées, quel qu'en soit le type. Enfin, si l'éducation à la citoyenneté déployée par l'institution scolaire permet de fournir un cadre de connaissances, l'exemple de l'engagement civique d'un proche est plus propice au développement du comportement participatif des jeunes.

[Pratiques citoyennes des lycéens dans et hors de l'établissement](#) (PDF 1,25 Mo)

Lien complémentaire

 [Catalogue des publications de la DEPP](#)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.